

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

SH

DEUXIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-
soute: **Vinçotte SA, Genève, en liquidation, Genève**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordi-
naire
3. Date de la décision: 08.12.2009
4. Echéance de préavis des créances: **03.02.2010**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Maître Jacques Merkt, Avocat, Rue Général-Dufour 15,
1204 Genève
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la
société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Conformément à l'article 745, alinéa 3, du Code
des Obligations, la société se réserve le droit de procéder à une
répartition anticipée des actifs.

Etude Necker, Christ, Gregorc et de Candolle
1211 Genève 12

05417184